

# Liste de contrôle « Gestion d'une pandémie : conséquences »

- Les acteurs pertinents pour chaque secteur (sanitaire, social et économique) et pour chaque niveau (systémique et individuel) doivent être impliqués de manière précoce, afin d'anticiper les conséquences et d'en tenir compte dans l'examen des mesures (voir [Proportionnalité et évaluation des conséquences](#)). Il s'agit des professionnels, des représentants des secteurs touchés, des personnes concernées et/ou de leurs organisations représentantes (une attention particulière doit être accordée à la manière dont les personnes socialement vulnérables peuvent être incluses), des organisations de la société civile, des offices fédéraux compétents, ainsi que des acteurs cantonaux et communaux.

---

- Les effets de chaque type (sanitaire, social et économique) et à chaque niveau (systémique et individuel) ainsi que leurs interactions doivent être identifiés et suivis (monitorage), afin que les ajustements puissent être effectués de manière proportionnée (voir [Conséquences sanitaires](#) et [Conséquences sociales](#)).

---

- Une attention spéciale doit être portée à l'identification des groupes particulièrement affectés (voir les étapes décrites dans [Égalité des chances](#)).

---

- L'analyse doit permettre de concevoir des mesures compensatoires ciblées, c'est-à-dire répondant aux besoins des secteurs touchés et des individus impactés, notamment les personnes particulièrement à risque.

---

- Les décideurs politiques doivent être sensibilisés à l'importance de tenir compte des deux niveaux d'impact des mesures de gestion (systémique et individuel).

---

- Afin de maintenir la motivation de la population à suivre les mesures de protection et à contribuer à la gestion de la pandémie, il est essentiel de trouver le juste équilibre entre la gestion de la pandémie et ses conséquences (voir aussi [Bases éthiques](#) et [Proportionnalité et évaluation des conséquences](#)).